

DÁVID SZABÓ

Un argot de foot chez Pierre Perret ? – Le ballon rond dans le dictionnaire du *Parler des métiers*

Is there football slang in Perret's dictionary? In this paper – after a critical analysis of Perret's work – we have tried to find football slang in the singer-lexicographer's dictionary of colloquial specialized terms. After a first lexicographical analysis we tend to agree with Perret who consciously avoided using the term argot. However further analysis has shown that part of the corpus (that could be called football jargon) seems to be very close to slang.

0. Introduction.

Nous nous proposons, dans ce travail, d'étudier le lexique du foot contenu dans le dictionnaire du *Parler des métiers* du chanteur lexicographe Pierre Perret.

Le dictionnaire de Perret, travail impressionnant de par sa dimension, présente bien des symptômes d'un dictionnaire élaboré sans la rigueur lexicographique nécessaire. Nous ne pouvons pas savoir comment et dans quelles conditions le corpus a été recueilli, les exemples n'ont pas l'air authentique et la présentation de l'ouvrage n'est pas assez claire.

Outre des réflexions lexicographiques inévitables, cette présentation s'intéressera avant tout au lexique du foot chez Pierre Perret. D'après l'analyse lexicographique d'une cinquantaine de vedettes, ce lexique comprend d'une part des termes journalistiques, d'autre part des mots et expressions caractéristiques du jargon du foot. Nous n'avons identifié que très peu d'argotismes au sens propre du terme. Cependant, c'est la catégorie désignée par l'expression « jargon du foot » qui semble pouvoir se prêter à des glissements conduisant à l'apparition d'un argot du foot, que nous pourrions appeler « jargot » avec le terme utilisé par Marc Sourdou.

1. Le parler des métiers.

En 2002, à l'époque de sa parution, le très grand dictionnaire (1174 pages) du *Parler des métiers* signé Pierre Perret, chanteur connu dont ce n'était pas la première aventure lexicographique¹, répondait sans aucun doute à un besoin

¹ Cf. *Le petit Perret illustré par l'exemple* (1982).

réel. Malgré l'intérêt de nombreux linguistes pour les langues de spécialité, il n'existait aucun autre dictionnaire de dimension comparable, ni en France, ni ailleurs, dans le milieu francophone, visant, en plus, non pas les parlers officiels mais les « échanges oraux informels » de la pratique contemporaine des divers métiers. La quatrième de couverture nous apprend également que l'élaboration du dictionnaire a demandé douze ans de travail à Pierre Perret – et aux membres de son équipe (dont on ne retrouve que partiellement les noms dans les remerciements). Un travail lexicographique utile et impressionnant, certes, mais qui, à première vue, semble manquer de rigueur scientifique.

Avant d'entrer dans les détails de notre principal sujet, c'est-à-dire, la vérification de la présence d'un argot footballistique dans le *Parler des métiers*, nous allons, pour appuyer notre précédente constatation mais aussi pour clarifier certaines notions relatives à l'élaboration d'un dictionnaire réussi, proposer une critique succincte du travail de Perret.

2. Analyse du dictionnaire.

Dans l'avant-propos, certaines remarques de l'auteur qui insistent sur le sérieux du travail effectué, permettent justement d'avoir des doutes là-dessus. Nous lisons, par exemple, à propos des locutions anciennes, disparues ou obsolètes : « *Celles qui ont été prises en compte (très peu) le doivent à la désuète saveur qu'elles ont conservée.* » (Perret, 2002 : 7). Quand on ne fait pas de dictionnaire historique, rien ne justifie la présence de termes obsolètes, ni la disparition de telle ou telle corporation (Perret, 2002 : 7), ni le « ton attractif » de certaines locutions. « *Tout en veillant le plus possible au ton attractif de ce lexique évocateur, j'ai assumé le risque de tenir compte, aussi, d'un certain vocabulaire dénué d'humour, de truculence, mais non de réalisme* », lit-on dans l'avant-propos. Tout en témoignant d'une certaine rigueur, cette citation illustre bien les aspects non professionnels de l'entreprise de Perret, artiste d'abord, lexicographe après. Rien n'empêche le lexicographe, dans le privé, d'être attiré par l'humour ou la truculence du lexique sur lequel il travaille. C'est même beaucoup mieux, s'il existe une telle attirance. Mais le côté imagé, pittoresque des mots ne doit aucunement l'influencer dans le choix et dans la présentation de sa nomenclature.

Cependant, ce ne sont là que des signes avant-coureurs d'autres anomalies plus sérieuses. Nous ne pouvons pas savoir exactement comment et dans quelles conditions le corpus a été recueilli, et ce malgré les pages (Perret, 2002 : 9-10) où l'auteur en parle. Or, ce genre de détails, plutôt que de dévoiler un secret professionnel, constitue une garantie quant à la fiabilité du

dictionnaire. Ainsi, dans le cas du dictionnaire de Pierre Perret, nous ne connaissons ni les consignes pour les enquêteurs, ni la méthodologie de l'enquête. Sans oublier le rôle exact des sources écrites citées en fin d'ouvrage. Ont-elles été utilisées seulement de façon ponctuelle ou ont-elles aussi joué un rôle dans l'élaboration de l'ouvrage voire l'organisation de l'enquête ?

« *C'est pour aider à la compréhension des définitions que celles-ci sont, la plupart du temps, illustrées par des exemples mettant des personnages en situation* », écrit Perret (2002 : 10) et nous sommes entièrement d'accord avec lui. On connaît le principe fondamental de Larousse : « *Un dictionnaire sans exemples est un squelette.* »

Malheureusement, dans le dictionnaire de Perret, une grande partie des exemples étudiés n'ont pas l'air authentique (et il n'y a aucune information sur leur origine) :

On remercie le douzième homme qui était fabuleux avec nous aujourd'hui, ça nous a beaucoup aidés. (Perret, 2002 : 205)

Tiens, mon gars, prends ça dans le cabas et mets tes larmes par-dessus ! (Perret, 2002 : 203)

C'est grâce à son caviar que j'ai pu marquer, j'aurais mauvaise grâce de ne pas le reconnaître. (Perret, 2002 : 204)

Il est naturellement difficile de vérifier « scientifiquement » l'authenticité des exemples, mais nous avons du mal à imaginer des entraîneurs² ou joueurs prononcer de telles phrases dans des situations de communications réelles. De toute façon, le manque d'informations sur l'origine des exemples semble confirmer nos doutes. Par contre, certains exemples semblent avoir été pris dans d'autres dictionnaires :

Ils ont campé chez les Italiens pendant une heure et demie et ils les ont laminés ! (D'après J.-Ph. Bouchard, *Les Mots du sport*) (Perret, 2002 : 204)

Prendre ses exemples dans un autre dictionnaire est une pratique malsaine qui existe depuis trop longtemps. Notons qu'ici le dictionnaire est au moins suffisamment honnête pour citer sa source. Mais les exemples relevés dans des situations de communications réelles sont tout aussi importants que l'authenticité des mots vedettes.

Pour continuer l'analyse lexicographique du *Parler des métiers*, ajoutons que la présentation de l'ouvrage n'est pas assez claire. Premièrement, malgré la préface sérieuse et riche en informations de Gabrielle Quemada, il n'y a pas de

² Le premier exemple pourrait être à la rigueur une phrase prononcée par un entraîneur ou un joueur et embellie par la presse.

vrai mode d'emploi. Il est vrai que les modes d'emploi et guides du lecteur visent davantage les collègues lexicographes ou linguistes que les utilisateurs « normaux » qui, en général, ne lisent pas ce genre d'introduction (et les préfaces plutôt théoriques non plus). Il n'empêche pas qu'un bon dictionnaire ne peut et ne doit pas s'en passer.

Autre problème relatif à la présentation du dictionnaire : l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté. Dans la table des matières, *Sports* figure entre *Arts du spectacle* et *Communication et médias*, parmi les sports, *Football et Rugby* (Perret, 2002 : 201-210) se trouvent après *Hippisme* ou *Planche à voile* mais avant *Golf* ou *Billard...* alors qu'au sein de la terminologie du foot, *récitation café-crème* est inséré entre *café-crème* et *cage...*

En ce qui concerne la structure des articles, on n'y trouve ni date, ni explications étymologiques³. L'absence de date n'est pas un vrai manque dans la mesure où nous croyons savoir que toute la nomenclature est issue d'une enquête – certes mal connue – conduite pendant une bonne dizaine d'années jusqu'en 2002, l'année de la parution. Alors que vu la dimension du corpus, pour les explications étymologiques, il aurait fallu attendre encore dix ans voire plus, sans oublier le côté « périlleux » de ce type d'entreprise.

Car ne l'oublions et surtout ne le taisons pas, malgré les remarques critiques, le dictionnaire de Pierre Perret a un atout indéniable : ce vrai « pavé » contient un corpus de terminologie (informelle) des métiers exceptionnellement riche.

3. Le langage du foot, un argot ?

Nous venons de voir que le dictionnaire de Perret comprend une dizaine de pages consacrées au langage du football et du rugby. Car le foot, c'est aussi un métier ! La principale question que nous allons nous poser dans ce travail, c'est de savoir si l'argot du foot est présent dans le *Parler des métiers*.

Le langage du foot, un argot ? Sans entrer ici, par manque d'espace, dans la problématique de la définition de l'argot, notons que le lexique non standard d'un sport d'équipe et les définitions classiques de l'argot ne sont pas du tout incompatibles. Pour rappeler l'évolution de la définition de l'argot résumée par Guiraud (1958 : 6), chacune des deux notions *phraséologie particulière* et *signum social* semblent pouvoir correspondre au milieu du foot. Un peu plus loin dans son ouvrage fondamental, Guiraud analyse les mots techniques de l'argot des malfaiteurs qu'il considère comme la langue d'un métier et d'une

³ Pour les critères d'un bon dictionnaire spécialisé tel que nous voyons le problème cf. Szabó, 2014 : 304-305, 308, 310.

activité sociale (Guiraud, 1958 : 32-33). Goudaillier (2001 : 14), quant à lui, compare la hiérarchie des fonctions linguistiques dans les argots de métiers et les argots sociologiques et note que c'est l'ordre fonction cryptique – fonction ludique – fonction identitaire qui caractérise les premiers. L'argot du foot devrait, logiquement, se situer du côté des argots de métier, cependant, selon notre hypothèse, il serait essentiellement caractérisé par les fonctions ludique et identitaire.

En parlant d'argot de métiers, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du besoin de distinguer argot et jargon. Faisons ici référence à une publication classique de Sourdot (1991 : 20) où, s'inspirant des travaux de Denise François-Geiger, il oppose la fonction économique des jargons à la fonction cryptique des argots. Et notons que cette approche situerait, sans aucun doute, le langage du foot parmi les jargons.

4. À la recherche de l'argot du foot.

L'avant-propos et la préface du *Parler des métiers* refusent catégoriquement le terme argot, non pas spécifiquement pour le lexique du foot, mais pour l'ensemble du dictionnaire. « *Cela n'est pas [...] un livre sur "l'argot des métiers", compte tenu, bien évidemment, de la spécificité argotique de certains milieux...* », écrit Perret dans l'avant-propos (Perret, 2002 : 7), sans mentionner parmi les milieux spécifiquement argotiques celui du foot. Dans sa préface, Gabrielle Quemada met justement l'accent sur l'hétérogénéité du genre : « *Lieu privilégié de convergence entre discours commun, emplois scientifiques, techniques, archaïques, régionaux, populaires ou argotiques, les vocabulaires des professions abondent de surcroît en particularismes qui fragilisent les catégories...* » (Perret, 2002 : 21). Sans distinguer clairement les deux termes, elle revient un peu plus loin sur la décision de n'adopter ni le terme d'argot, ni celui de jargon :

ARGOT DES METIERS se révélait soit équivoque, soit impropre, en dépit de la richesse de certains thèmes en désignations argotiques. Il en allait de même pour JARGON. Contaminé par son sens figuré, il est perçu comme condescendant ou péjoratif malgré son étymologie gracieuse (gazouillis d'oiseau). (Perret, 2002 : 27)

Cependant, ce choix lexical valant pour l'ensemble de la nomenclature n'exclut naturellement pas la présence de termes qu'on puisse qualifier d'argotiques dans le chapitre réservé au langage du foot.

5. Analyse lexicographique du corpus.

Pour retrouver un éventuel argot footballistique dans le dictionnaire de Perret, nous avons analysé les 50 premiers mots et expressions relatifs au langage du foot (sur un total de 131) dans le chapitre consacré au football et au rugby (Perret, 2002 : 201-210), de *aile de pigeon* (« Contrôle de la balle à mi-hauteur, effectué de l'extérieur du pied. ») à enrôler (« Frapper lifté. »), en vérifiant leur présence ainsi que les mentions leur réservées dans *Le Nouveau Petit Robert* 2001, un dictionnaire de type général largement utilisé, et dans le *Grand dictionnaire de l'Argot et du français populaire* (Colin et al., 2006), le dictionnaire d'argot français sans doute le plus complet de nos jours⁴.

D'après l'analyse, un seul terme (*bois*) figure dans le dictionnaire d'argot. Nous avons retrouvé sept mots et expressions dans le *Petit Robert* : *bois*, (*but*) *de raccroc*, *cage*, *carton jaune*, *carton rouge*, (*centre*) *au cordeau*, *chasseur* (*de buts*) – dont trois (*de raccroc*, *au cordeau* et *chasseur*) étaient cités hors contexte sportif. Donc, dans un sens strict, le dictionnaire d'usage général n'enregistre que quatre expressions sur 50. Ces chiffres semblent contredire l'hypothèse d'un argot de foot chez Perret... Mais n'oublions pas que la présence d'un mot dans les dictionnaires n'est absolument pas un critère de pouvoir parler d'argot.

6. Classification hypothétique.

Selon notre hypothèse fondée sur l'analyse lexicographique du corpus et – du moins en partie – sur nos expériences d'amateur de foot et de lecteur assidu de la presse sportive française, nous pouvons isoler au sein de ce lexique recueilli dans le dictionnaire de Perret des termes techniques « officiels » ou « quasi officiels », des termes journalistiques, du jargon du foot, du jargon « commun » et de l'argot commun (Fig. 1).

⁴ Il aurait sans doute été utile de faire évaluer cette cinquantaine d'expressions, sous forme de questionnaire, par au moins une centaine d'informateurs issus du milieu du football. Malheureusement, les contraintes temporaires et spatiales de notre enquête ne l'ont pas permis.

termes techniques « officiels »	<i>carton jaune « Avertissement, sanction infligé par l'arbitre à un joueur⁵. », carton rouge « Sanction de l'arbitre. Expulsion. », lucarnes⁶ « Angles supérieurs des buts. », surface de réparation « Partie du terrain située à dix-huit mètres⁷ des buts. », talonnade « Passe effectuée par le talon du joueur. »</i>
termes journalistiques	<i>chasseur de buts « Joueur sans cesse à l'affût d'une opportunité de marquer un but. », douzième homme « Le public. », duel « Lutte acharnée de deux joueurs... », raccrocher les crampons « Prendre sa retraite. »</i>
jargon du foot	<i>aile de pigeon « Contrôle de la balle à mi-hauteur, effectué de l'extérieur du pied. », allumer la cage « Marquer un but. », se balader « Faire un bon match. Jouer avec aisance. », cacahuète « Coup violent. », caviar 1) « Très bon terrain. » 2) « Belle passe. », chef de gare « Juge de touche. », claquer un but « Marquer. », claquette « Parade du gardien de but... », coup de chapeau « Trois buts marqués d'affilée. », coup de sombrero « Coiffer la tête de l'adversaire d'une balle piquée en lob et la récupérer derrière lui. », enrhumé « Dribbler et passer rapidement... »</i>
jargon « commun »	<i>bois « Buts. Poteaux. », cage « Buts. »</i>
argot commun	<i>footeux 1) « Footballeur. » 2) « Amateur de football. »</i>

Fig. 1. Classification hypothétique du corpus

Par termes techniques « officiels » ou « quasi officiels » nous entendons des expressions qui figurent ou pourraient figurer même dans les documents officiels de la Fédération Française de Football ou de l'UEFA ou dans des programmes accrédités d'enseignement ou d'entraînement relatifs à ce sport. Les *cartons jaune* ou *rouge* et la *surface de réparation* semblent des exemples particulièrement caractéristiques.

⁵ Les définitions sont celles du *Parler des métiers* (Perret, 2002).

⁶ Nos exemples proviennent de l'intégralité du corpus footballistique du dictionnaire de Perret.

⁷ En réalité, à 16,5 m à partir de la ligne de but.

En parlant de termes journalistiques, nous pensons à des reformulations souvent imagées d'expressions courantes ou de termes techniques, spécifiques au langage de la presse, comme *douzième homme* à la place de « public » ou *raccrocher les crampons* pour « terminer sa carrière ».

L'expression jargon du foot renvoie à la terminologie non officielle, informelle du milieu du football caractérisée à la fois par les fonctions ludique et identitaire et la fonction économique due à la recherche de la précision. *Aile de pigeon* peut être considéré ici comme un bon exemple. Ajoutons que de nombreuses expressions appartenant à cette catégorie rejoignent le langage de la presse.

Dans jargon « commun » les guillemets s'expliquent par le fait que ce terme semble moins courant en linguistique que le suivant, c'est-à-dire, argot commun. Par le premier nous entendons du jargon sorti de son milieu restreint d'origine, donc, du milieu des footballeurs, et utilisé également par des locuteurs étrangers à ce contexte. Alors que l'argot commun, lequel est – dans ce cas – difficile à distinguer du langage familier, indique un usage argotique (donc non technique) généralisé.

7. En guise de conclusion.

Dans ce travail, après quelques remarques critiques sur l'ensemble du dictionnaire, nous sommes partis à la recherche d'un argot footballistique dans le très grand dictionnaire du parler des métiers de Pierre Perret. L'analyse dans un monde meilleur aurait pu être complétée par une enquête par questionnaires auprès d'informateurs appartenant au milieu du football, mais cette fois-ci, nous avons dû nous contenter d'une analyse lexicographique fondée sur des dictionnaires et sur nos propres compétences de linguiste-lexicographe et d'amateur de foot.

Les résultats préliminaires et – au moins en partie – hypothétiques, semblent donner raison à Pierre Perret et Gabrielle Quemada qui ont consciemment évité de parler d'argot dans le cas du titre et de la nomenclature de leur dictionnaire. Par contre, les résultats de notre enquête confirment dans une moindre mesure leur décision d'éviter le terme jargon.

Mais l'argot est-il vraiment absent de ce dictionnaire ? Perret lui-même parle de la spécificité argotique de certains milieux. C'est la catégorie que nous venons de désigner par l'expression « jargon du foot » qui est particulièrement intéressant d'un point de vue argotologique, car les mots y appartenant – la frontière entre jargon et argot étant facile à franchir – semblent pouvoir se prêter à des glissements conduisant à l'apparition d'un argot du foot, que nous

pourrions appeler « jargon » avec le terme utilisé par Sourdod (1991 : 24). Nous pensons à des expressions comme *se balader* « *Faire un bon match. Jouer avec aisance.* », *bouffer la feuille* (« Laisser passer l'occasion de marquer un but facile. »), *caviar* « *Très bon terrain/Belle passe.* », *chef de gare* « *Juge de touche.* » ou *corbeau* (« Arbitre. »). Nous ne nous sommes peut-être pas *baladé* mais nous voici bien arrivé à la fin de cet article...

Bibliographie

- COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre, LECLÈRE Christian (2006), *Grand dictionnaire de l'Argot et du français populaire*, Paris, Larousse.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2001), *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose [1^{re} éd. 1997].
- GUIRAUD Pierre (1958), *L'argot*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? » [1^{re} éd. 1956].
- PERRET Pierre (2002), *Le parler des métiers. Dictionnaire thématique alphabétique*, Paris, Robert Laffont.
- REY-DEBOVE Josette, REY Alain (éds.) (2001), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- SOURDOT Marc (1991), « Argot, jargon, jargon », *Langue française 90*, mai 1991.
- SZABÓ Dávid (2014), « Trois dictionnaires de l'argot français », in : *Argot(s) et variations* (J.-P. Goudaillier, E. Lavric éds.), Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 303-313.

DÁVID SZABÓ

Université ELTE, CIEF, Budapest
Courriel : davi.szabo@gmail.com